



**BULLETIN ÉLECTRONIQUE AFEAS** (via la liste provinciale de courriels)  
Faites circuler ce bulletin auprès des membres de l'Afeas et de votre entourage.

### **MOBILISATION – REGISTRE CANADIEN DES ARMES À FEU**

Le Comité permanent de la sécurité publique et nationale doit entendre, ce mois-ci, des témoignages sur le projet de loi privé fédéral C-391. **Le PL-C391 vise à mettre fin à la portion d'armes d'épaule du Registre, éliminant ainsi l'obligation d'enregistrer les carabines et fusils, dont le Ruger Mini 14, arme qui a servi à tuer 14 jeunes femmes à Polytechnique en 1989.** Par la suite, le comité déposera ses recommandations à la Chambre des communes, à Ottawa, en vue de son adoption en 3<sup>e</sup> lecture. Nous craignons que cette adoption soit en fait une étape pour démanteler le Registre. **L'Afeas invite ses instances régionales et locales de même que toutes ses membres à interpeller leur député fédéral,** quel que soit son parti, pour leur faire connaître nos positions et leur demander d'agir pour la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

#### **L'Afeas demande que :**

- Le Registre canadien des armes à feu soit maintenu dans sa forme intégrale.
- Le projet de loi C-391 soit rejeté.
- Les partis d'opposition adoptent une ligne de parti pour rejeter en bloc ce projet de loi.

#### **L'Afeas fait valoir pour appuyer ses demandes que :**

- Le Registre des armes à feu est consulté plus de 10 000 fois par jour par l'ensemble des corps policiers du Canada.
- L'Association canadienne des services de police de même que l'Assemblée nationale du Québec s'opposent à toute mesure pouvant diminuer l'efficacité du Registre des armes à feu. Pour les policiers, le Registre permet des interventions ciblées dans des situations de violence, dont plusieurs de violence conjugale ou familiale.
- Posséder une arme à feu n'est pas un droit mais un privilège, assorti de l'obligation d'enregistrer toutes ses armes. Le formulaire d'enregistrement, auquel le Lobby canadien des armes à feu s'oppose au nom des chasseurs, est gratuit et doit être rempli une fois seulement. Un tel refus est-il justifié face à la sécurité des Canadiennes et des Canadiens?

Contactez votre ou vos députés fédéraux (téléphone, courriel, télécopie) ou visitez-le à son bureau. Pour trouver ses coordonnées : <http://canada.gc.ca/directories-repertoires/direct-fra.html#mp>. Pour plus d'informations et suivre nos actions dans ce dossier, visitez le [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca) - Nouvelles.

### **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – 8 MARS 2010**

En cette Journée internationale des femmes, soulignez les gains des femmes au Québec depuis 1940, année de l'obtention du droit de vote. Prenez la mesure du chemin à parcourir, ici au Québec et ailleurs dans le monde. Posez-vous la question : Les gains d'aujourd'hui sont-ils des acquis demain?

Aujourd'hui, les groupes de femmes lancent les activités de la Marche mondiale des femmes 2010. Pour plus d'informations, visitez le [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca) – «Nouvelles» et le [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca).

### **PROJET INTERNATIONAL - RAPPEL**

Levée de fonds annuelle à transmettre à votre secrétariat régional.

**NOUVEAU : Lire les Bulletins électroniques via le site Internet Afeas - Publications.**

***Hélène Cornéliier***

Coordonnatrice du plan d'action et des communications

#### **NOTE :**

Pour modifier votre adresse de courriel, avisez Lise Gratton au [gratton@afeas.qc.ca](mailto:gratton@afeas.qc.ca)

Pour vous inscrire au Bulletin électronique : <http://www.afeas.qc.ca/services-aux-membres/sabonner-au-bulletin/>